



OURTHE AMBLEVE LOGEMENT

Le compteur

Gaz

Mon compteur de gaz

A ma rentrée dans le logement, je m'engage à reprendre le compteur d'électricité à mon nom. (à la signature de mon contrat de bail et mon état des lieux de rentrée)

- Je fais le **relevé des index** à l'état des lieux.
- Je choisis **un fournisseur de gaz**
- Et j'envoie le document de **reprise des énergies** à celui que je choisis.
- Tous les mois **je paie mon acompte**.

Chaque année, je dois faire un relevé de mes index dans les dates demandées et je reçois une facture de régularisation.

Suivant **ma consommation annuelle personnelle**, je payerai un acompte mensuel plus ou moins important. (pensez qu'il y a une hausse du cout de l'énergie)

Un relevé juste pour une consommation juste !



Si je ne le fais pas, mon fournisseur mettra une estimation qui ne correspondra pas à ma consommation et je payerai sûrement plus cher.

Conseil

Vérifiez que les index communiqués correspondent à ceux repris sur la facture annuelle.

Si vous constatez des « erreurs », réagissez directement avec votre fournisseur par mail ou par écrit avec une copie des relevés des index.

Mon relevé de GAZ



Vous devez communiquer à RESA que les chiffres en respectant la virgule.

Voici un exemple de compteur GAZ

Le compteur Simple



Le compteur à Budget



Le compteur intelligent



Ils enregistrent dans la mémoire les quantités consommées à différents moments de la journée et les transmettent au gestionnaire de réseau. Ils peuvent être contrôlés et vérifiés à distance. Et ils envoient une alarme au gestionnaire de réseau en cas d'ouverture du capot et en cas de suspicion de fraude.

OURTHE AMBLEVE LOGEMENT

Place Leblanc, 26 A
4170 Comblain au pont
04/380 16 69

Contact@oalogement.be

www.oalogement.be

Les bureaux sont accessibles de
8 h 30 à 11 h 30 **UNIQUEMENT**
par téléphone

Les inscriptions se font uniquement
sur rendez-vous

Editeur responsable : Maryse Herman – Directrice Gérante